

SAISON

2025 - 2026



Gymnase communal
22, rue Hecquet, 7973 Stamburges



Avant-propos

Chers joueurs, parents,

La saison Basket 2024-2025 vient de se terminer.

Nous sommes plus que satisfait des progrès effectués / et des résultats obtenus.

- les P1 en play off
- les P2 objectif atteint: se placer mi classement
- les U18 en final de coupe

Quelle fierté de vous voir tout donner que ce soit lors de vos entraînements, de vos matches.

Avec pareille énergie vous avez fait de chaque sortie une réussite. Vous avez fièrement porté le maillot de la JS Stambruges !

Place à la saison 2025-2026

Nouveautés:

- Création d'une P4 jeunes composée en majorité de U21 + U18 et quelques seniors.
- Un nouveau Logo
- Un nouveau certificat médical

Vous trouverez dans ce folder toutes les informations relatives à la prochaine saison.

Comme toujours, nous nous efforcerons de trouver la meilleure solution pour nos joueurs afin qu'ils puissent s'épanouir à leur rythme dans leurs différentes catégories.

De jolis challenges nous attendent. Nous nous devons de passer un cap. Tous ensemble, mettons tout en œuvre pour s'en approcher de plus en plus et ainsi atteindre nos objectifs d'épanouissement, de dépassement de soi et de formation sportive afin que chacun trouve sa place et son équilibre. Profitez de cette trêve pour vous reposer et revenez nous avec votre enthousiasme et votre envie de Basket !!!

Merci pour cette saison,
Comité de la JS Stambruges

Comité	Président David Patrick patrickdavid2009@hotmail.fr	Secrétaire Toncheva Stefka toncheva.stef87@gmail.com	Trésorière Breuse Véronique vero_breuse@hotmail.com
Membres effectifs	Alongi Ingrid : alongiingrid@gmail.com	Sferrazza Anne-Marie annemariesferrazza@gmail.com	Murer Emmanuela murer.emmanuela@yahoo.fr
Coachs	Petits paniers	U6	Daren Ricci riccidaren20@gmail.com Assist: Bruno Montani
		U8	Daren Ricci riccidaren20@gmail.com Mattéo Busieau
		U10	Mattéo Busieau Matteobusieau13@gmail.com Assist: Enzo Scrofani
		U12 A & B	Alessio Scrofani scrofanialessio14@gmail.com
		U12 A & B	Jonas Dumoulin dumoulinjonas@hotmail.com
	Grands paniers	U16	Maiga Souleyman adebayormaiga@gmail.com
		U18	Maxence Lecomte maxence.lecomte@outlook.com et Jean Doyen
	Séniors	P4	Benjamin Sinot benjamin.sinot@gmail.com
		P2	Flohimont Vincent vincent.flohimont@gmail.com
		P1	Olivier Detrain olivier.detrain@hotmail.com

Cotisations

U6 : 100€

Autres catégories : 220€

- 1er enfant : 220€
- 2ème enfant : 210€
- 3ème enfant : 200€

Coordonnées bancaires du club : BE13 0016 6494 1039

**Communication : NOM, PRENOM,
CATEGORIE de votre enfant.**

Infos pratiques !

La première partie de la cotisation doit être payée pour le 15 septembre 2025 au plus tard.

Les joueurs qui ne sont pas en ordre de cotisation pour cette date ne pourront pas participer à la première journée de championnat.

Pour alléger le prix de la cotisation, le club vous propose :

- De payer celle-ci en deux fois, soit un acompte de 110€ pour le 15 septembre 2025 et le solde restant pour le 15 janvier 2025.
- De participer à notre recherche de sponsors en trouvant un ou plusieurs sponsors « TV » (publicité sur la télévision qui se trouve dans la buvette ; le prix de ce sponsoring étant de 100€ pour la saison complète). 10% de la somme apportée au club sera déduite de votre cotisation.
- De nous transmettre un document de votre mutuelle. Lorsqu'un administrateur du club complètera celui-ci, votre mutuelle vous remboursera une partie de la cotisation.

La cotisation n'est pas remboursable !

Si vous éprouvez des difficultés à respecter les délais de paiements, il suffit de le signaler à Véronique (trésorière) vero_breuse@hotmail.com. Nous chercherons alors des solutions ensemble pour vous aider et ce dans la plus stricte discrétion.



Planning des entraînements

<u>Stambruges</u>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
15h15-16h30			U6		
16h30-17h45		U12 A et B	U8	U12 A et B	U8 U10
17h30-19h00	U10		Karaté		Karaté
17h45-19h15		U16	18h00	U16	18h00
19h15-20h45	P2		20h30		20h30
19h15-20h45	Mini Foot 20h45 23h	U18		U18	
20h30-22h00			P2		P4
20h45-22h15		P1		P1	
<u>Huissignies</u>					
18h00-19h30	/	Spécifique	/	/	/
18h15-19h45	/	/	/	/	Spécifique
19h30-21h	/	Spécifique	/	/	/

Reprise des entraînements à Stambruges.

Mercredi 3 Septembre	U6	Mardi 5 août	U18
Mercredi 3 Septembre	U8	Semaine du 15 août	P4
Lundi 11 août	U10	Lundi 4 août	P2
Mardi 12 août	U12	Lundi 28 juillet	P1
	U16		

Certificat médical

Attention !

Aucun autre certificat ne sera accepté, seul celui ci-dessous est valable.



A partir des U14,

Les certificats sont à envoyer pour le 15 août 2025 à l'adresse mail suivante :

toncheva.stef87@gmail.com

Certificat Médical — Saison 2025-2026

Coordonnées du sportif :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Lieu de résidence	

Je soussigné(e),

..... Docteur en Médecine à atteste
avoir examiné aujourd'hui le **sportif** susmentionné et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe
clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à _____, le _____

Identification du médecin	Signature du médecin

Le sportif et/ou ses parents s'il est mineur reconnaissent par leur signature qu'ils ont parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'ils ont pris connaissance et acceptent le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Il *acceptent irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »*

Date + Signature Sportif	Signature représentant légal (Parent/Tuteur - Si le joueur mineur)
Date :	

! Tous les champs grisés sont obligatoires !

Pour les U6, U8, U10, U12

Renseignements généraux concernant le joueur

(à remettre au coach dès le premier entraînement)

Le joueur	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Problèmes éventuels	
Personne responsable	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Autre personne de contact	

Règlement d'ordre intérieur 2025-2026 de la JS Stambruges.

Relations des joueurs avec les Coachs et les Dirigeants.

Le joueur se devra de respecter tous les Dirigeants et les Coachs du Club, et ce en toutes circonstances. Dans le même ordre d'idée, la politesse sera de mise vis-à-vis du Directeur Technique et des coachs de l'école des jeunes.

Relation avec les arbitres et les adversaires.

Les joueurs se devront de respecter constamment les décisions des arbitres. La faute technique est interdite ! Le coach est le seul à pouvoir réclamer au nom de l'équipe (et donc « éventuellement » à recevoir une faute technique). Celui-ci prendra les mesures qui s'imposent, à commencer par le retrait immédiat du jeu du joueur pénalisé. Le joueur réapparaîtra sur le terrain lorsque le coach le voudra. Respect total vis-à-vis des adversaires (joueurs, dirigeants, parents,). Toute incartade sera également réprimandée par le directeur technique ou par le coach. A l'issue d'une rencontre, tous les joueurs serreront la main des arbitres et des adversaires. Tout rapport disciplinaire d'un arbitre vis-à-vis d'un joueur de la J.S. Stambruges entraînera une sanction supplémentaire prise par le club. Les amendes seront à charge du joueur et de ses parents.

Entraînements.

Le coach peut accepter ou non la présence de parents durant son entraînement. Pour éviter toute distraction de la part des joueurs, nous demandons aux parents d'être silencieux durant l'entraînement et de s'abstenir de tout commentaire !!! Les parents veilleront également à ce que les frères ou sœurs des joueurs ne perturbent pas l'entraînement. La participation du joueur à la totalité des entraînements est obligatoire. Le joueur qui n'est pas en mesure d'assister à un entraînement devra en avvertir son coach au plus tard une heure avant le début de l'entraînement. (Seules excuses valables : cas de force majeure, maladies, études supérieures...). Présence en tenue obligatoire dans la salle 10 minutes avant l'heure prévue pour le début de la séance. Les joueurs resteront assis sur le banc sans perturber l'entraînement précédent (pas de dribbles...). Dès que le terrain est libre, les joueurs s'empresseront de disposer le matériel pour l'entraînement (anneaux...). Durant le break aucun joueur ne quitte la salle (pas de buvette, le joueur est tenu d'avoir des boissons dans son sac et ce, en suffisance). Une concentration totale est exigée durant toute la séance ; aucune discussion ou distraction ne sera tolérée (silence durant les explications, les ballons ne rebondissent plus...). Le coach se réserve le droit de renvoyer un joueur au vestiaire pour faits graves. A la fin de l'entraînement, les joueurs rangeront le matériel utilisé et attendront l'autorisation du coach pour quitter le terrain. Disposition particulière pendant le karaté : les joueurs et leurs parents attendront la fin de la séance pour entrer dans la salle. Nous vous demanderons de ne pas traîner dans la salle une fois votre entraînement terminé. Cela afin d'éviter de perturber l'entraînement suivant.

Matches.

Le joueur devra être présent sur le lieu de la rencontre au moins trois quart d'heure avant le match. Il sera en tenue dans le vestiaire, prêt à recevoir les consignes du coach 35 minutes avant la rencontre. L'échauffement d'avant match de 25 minutes est obligatoire pour tous. Dès que la fin de la première mi-temps est sifflée, le Coach (et éventuellement le directeur technique) et tous les joueurs inscrits sur la feuille se rendront aussitôt au vestiaire pour y entendre les remarques qui s'imposent. L'échauffement organisé reprendra immédiatement après (aucun joueur dans la buvette ou dans les gradins). Aucun joueur ne quittera le banc avant la fin de la rencontre (même et surtout pas en cas de 5 fautes). Aux temps morts, TOUS les joueurs seront présents autour du coach qui sera le seul à pouvoir prendre la parole. Aucun conflit ne pourra opposer des joueurs (sur le terrain et sur le banc), aucun manque de respect ne sera toléré vis-à-vis du staff technique, des dirigeants, des officiels, du public et du coach. Aucun signe de mécontentement ne pourra être perçu lors d'une remarque du coach ou d'un remplacement. Le coach se réserve le droit de renvoyer un joueur au vestiaire pour faits graves. Durant les rencontres les parents se contenteront d'encourager leurs enfants et non pas de coacher à la place du coach.

Matériel et équipement.

Les joueurs respecteront ce qui est mis à leur disposition en matière d'équipements, d'infrastructures, etc. ... Toute dégradation sera sévèrement sanctionnée. Les vestiaires devront être dans un état impeccable après chaque entraînement ou match ! (Plus d'eau sur le sol, bouteille emportées...). Le banc d'équipe et les gradins devront être nettoyés après chaque match ou entraînement.

Supporters et parents.

Les parents doivent encourager toute l'équipe en bannissant toute critique à l'égard de l'un ou l'autre élément qui compose cette équipe. L'attitude générale vis-à-vis des arbitres devra également être sans reproche. Les parents sont priés de ne pas rentrer dans les vestiaires (sauf chez les plus petits) Le basket n'est pas une garderie !!! Les parents doivent donc déposer et reprendre leurs enfants à l'heure. Les coaches et dirigeants ne sont pas responsables en cas d'accident survenu avant ou après l'entraînement. Ceux-ci ne sont pas non plus obligés d'attendre que la totalité des enfants soient partis avant de quitter le complexe sportif.

Autres.

Nous vous rappelons que pour tous les affiliés de plus de 12 ans, la carte d'identité est obligatoire lors des rencontres. Le certificat médical uniquement le modèle présenté par l'AWBB est obligatoire pour participer aux matches. Tout membre (joueur, délégué, ... ou personne responsable qui engendre fautivement une pénalité pécuniaire du club vis-à-vis de l'AWBB (oubli de carte d'identité, suspension, conseil de discipline, ...) devra payer cette somme au club et apporter la preuve de paiement sous peine de suspension jusqu'au règlement de l'amende. Veuillez informer le secrétariat du club en cas de changement d'adresse.

Sanctions.

Le coach prendra les mesures qui s'imposent, afin de sanctionner tout manquement à l'un des points repris ci-dessus. Si cela s'avère nécessaire, le comité de la JS Stambruges prendra les autres mesures éventuelles. Le respect des règles est obligatoire et non discutable. Il garantit à tous une image positive du club et de votre équipe à véhiculer. Les parents qui ne sont pas en mesure d'accepter ces principes peuvent se contenter de déposer et de reprendre leurs enfants avant et après chaque entraînement et match.

Clause RGPD.

La JS Stambruges collecte et traite les coordonnées qu'elle reçoit du joueur concernant le joueur lui-même, ses préposés et toute autre personne de contact utile. Le responsable du traitement est l'ASBL JS Stambruges ayant son siège à 329 CH. Brunehaut 7972 Ellignies St Anne. Les informations recueillies sur les formulaires seront conservées sous format papier par la JS Stambruges pour assurer le suivi du joueur en cas de problèmes éventuels. Les données à caractère personnel seront traitées conformément aux dispositions du règlement général de la protection des données et ne seront transmises qu'à l'AWBB dans le cadre de l'affiliation sportive.

Je me permets juste de vous rappeler que le fair-play fait aussi et surtout partie de nos valeurs et nous aimerions le voir encore plus présent la saison prochaine que ce soit sur et en dehors du terrain !!

Pour rappel :

Toutes les informations relatives au club, se trouvent sur le site de la JS Stambruges.

<https://jsstambruges.wixsite.com/js-stambruge> et sur le Facebook de la JS

Accusé de réception du règlement

Document à rendre au coach lors du premier entraînement de la saison !

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e), autorise l'utilisation de droit à l'image c'est à dire :

- Prendre des photos et réaliser des vidéos afin de les afficher dans les locaux de la JS Stambruges, de les diffuser lors d'événements qui se produisent dans ces mêmes locaux
- Diffuser les photos et vidéos sur les réseaux sociaux et les utiliser pour des publications (brochures de stages, folders,...)

Je déclare avoir reçu le règlement d'ordre intérieur et accepte les règles de fonctionnement contenues dans celui-ci.

Date et signature

Personne responsable

Joueur

.....

.....

Attention

Si vous n'autorisez pas l'utilisation de l'image de votre jeune par le club, précisez-le par mail à la secrétaire : toncheva.stef87@gmail.com.

Merci et Belle saison Basket 2025-2026.

Mais avant, ce sont les vacances. Profitez un maximum

Le Président David Patrick et le Comité